

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 47

Artikel: Lo crédit po lè pàysans pè lo Grand Conset
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etudiants en prison.

Sous le titre : *Heidelberg*, le célèbre humoriste américain, Twain, actuellement en Europe, publie dans ses impressions de voyage en Allemagne, une page ironique sur la manière dont les pénalités sont appliquées aux étudiants de la célèbre Université qui se rendent coupables d'infractions aux lois publiques. Nous en détachons ces quelques passages qui amuseront sans doute nos lecteurs :

« Si le cas est un de ceux que l'autorité publique ne juge point de son ressort, elle fait connaître l'affaire aux autorités universitaires, qui citent l'accusé, entendent les témoignages et prononcent le jugement. La peine consiste à être détenu dans la prison universitaire. Il arrive maintes fois qu'un étudiant est cité, jugé et condamné à son insu, alors voici ce qui arrive. Un beau matin, le recours de l'Université se rend au domicile de l'étudiant en question ; il frappe à la porte ; on l'invite poliment à entrer, il entre et dit :

— Monsieur, ayez l'obligeance de me suivre à la prison.

— Ah ! tiens, dit l'étudiant, je n'y pensais plus. Qu'est-ce que j'ai fait ?

— Il y a quinze jours, la tranquillité publique a eu l'honneur d'être troublée par vous.

— C'est vrai, je l'avais oublié ; alors on s'est plaint, j'ai été cité, jugé et condamné ?

— Oui, vous avez attrapé deux jours de cachot dans la prison de l'Université, et je viens vous mettre dedans.

— Aujourd'hui, c'est impossible.

— Vraiment ? Et pourquoi ?

— J'ai arrangé une partie.

— Et demain, cela vous conviendrait-il mieux ?

— Non, demain je vais à l'Opéra.

— Alors, mercredi ?

— Mercredi ? Voyons, mercredi... Je crois que je n'ai rien en vue pour mercredi.

— Bien, alors je vous attends pour mercredi.

— C'est entendu, je viendrai probablement.

— Bonjour, monsieur.

— Bonjour.

Le mercredi en question, notre étudiant se présente de lui-même, et on l'enferme.

Il est douteux que l'histoire du monde criminel présente dans d'autres pays des particularités aussi étranges. Ici personne n'en connaît l'origine. Il y a toujours eu parmi les étudiants un grand nombre de nobles, et l'on part de ce principe que tous les étudiants le sont ; dans le bon vieux temps, il était de règle de ne pas tracasser autre mesure les gens de cette sorte. C'est sans doute à cela que la coutume en question doit son origine.

Un jour, j'eus une occasion de visiter la prison, et je me hâtai d'en profiter. Madame la geôlière m'introduisit.

La cellule était assez étroite, avec une fenêtre grillée, un petit poêle, deux chaises de paille, deux tables de chêne d'une haute antiquité, où des générations de prisonniers avaient exécuté divers travaux de sculpture, tels que leurs initiales ou leurs noms, leurs armes, leurs portraits, leurs devises, leurs principes, leurs opinions ; le mobilier comprenait encore un affreux lit de bois garni d'une paillasse crevée ; c'était à l'étudiant à fournir le reste du couchage.

Les parois de la cellule étaient aussi couvertes d'inscriptions et de dessins sans nombre, tracés sur le mur enduit de fumée : les unes à la craie rouge ou bleue, les autres à l'encre, au crayon, à la pointe ; ces inscriptions consistaient parfois en élégies poétiques et pleines de sentiment sur les douleurs de la captivité. Le tout avec la signature et la date. Un dessin représentait un des professeurs de l'Université se balançant au bout d'une potence : il était renommé pour sa sévérité ; au bas de la potence était écrit ce mot : *Vengeance*. J'y lis la signature suivante : Graf Bismarck. C'était celle du comte Herbert de Bismarck ; il avait été étudiant à l'Université de Heidelberg.

J'aurais bien voulu posséder une des deux vieilles tables que les prisonniers avaient sculptées avec tant de patience, mais il eût fallu pour cela des montagnes de papier. Le geôlier n'eût pas consenti à la vendre sans l'autorisation de son chef immédiat ; celui-ci se serait adressé à son tour à son chef immédiat ; et ainsi de suite, jusqu'à ce que ma demande fut parvenue à l'autorité la plus élevée de l'Université. Ce moyen était excellent et irréprochable, mais il me semblait malhonnête de déranger tant de monde ; aussi j'y renonçai. D'ailleurs, cette acquisition m'aurait peut-être coûté plus d'argent que je ne pouvais en dépenser ; une de ces tables, qui figurait dans la collection d'un habitant d'Heidelberg, fut vendue aux enchères et trouva acquéreur au prix de deux cent cinquante dollars (douze cent cinquante francs). Neuve, elle avait valu au plus un dollar, mettons un dollar et demi ; grâce aux travaux des étudiants prisonniers, elle avait atteint cette haute valeur ; on m'a dit qu'elle était couverte de sculptures curieuses et remarquables et qu'elle valait bien la somme qu'on avait payée.

Parmi les personnes qui ont pu apprécier la prison universitaire d'Heidelberg, se trouvait un joyeux compère, un étudiant américain, originaire des Etats du Sud. Le jour de son arrivée, il se fit inscrire sur le registre des étudiants et fut si transporté de joie d'avoir pu

réaliser enfin sa plus chère espérance et de faire partie de cette fameuse Université, qu'il passa toute la nuit à fêter ce grand événement avec ses camarades. Au cours de cette petite fête, il s'arrangea de manière à commettre une grave infraction à l'une des lois les plus rigoureuses de l'Université : conséquence, trois mois de prison, qui commencèrent le lendemain même de son inscription. Les douze longues semaines s'achevèrent enfin, les portes de la prison se rouvrirent. Une grande foule d'étudiants l'attendait pour lui manifester sa sympathie, et cette démonstration se termina forcément par un grand festin, qui, à son tour, aboutit à une infraction nouvelle au code universitaire. Conséquence, trois mois de prison qui commencèrent le lendemain même du jour où il avait été mis en liberté.

Les douze longues semaines s'écoulèrent aussi, et, quand elles furent terminées, une foule d'étudiants l'attendait pour lui manifester sa sympathie... Voir plus haut. Il attrapa encore trois mois de prison. Quand il en sortit, il fit de tels bonds pour se dégourdir les jambes que, dans l'exagération de ses mouvements, il glissa sur le pavé et se cassa la jambe. Il lui fallut aller passer trois mois à l'hôpital. Sa première année d'études à Heidelberg se composa donc de neuf mois passés en prison et de trois mois employés à la guérison de sa jambe.

Lorsqu'il eut recouvré la liberté de ses mouvements, il se dit qu'il ferait bien de s'enquérir d'un autre endroit pour y achever ses études : l'enseignement était sans doute brillant et solide à Heidelberg, mais les occasions d'assister aux cours étaient d'une rareté excessive ; il lui faudrait trop longtemps pour achever ses études. »

Lo crèdit po lè pâysans pè lo Grand Conset.

Du grantenet, dza, lè z'afférès ne vont rein tant bin po lè petits pâysans qu'ont dâi z'intérès à payî et qu'ont dè la peina à niâ lè dou bets, kâ se vint 'na crouie annâïe, faut eimprontâ, trovâ dâi cauchons, hypotéquâ, veindrè ; enfin quiet ! bailli dè l'ovradzo ài dzeins dè plionma et dè bantse ; ein préparâ po lè protiureu et lè z'hussiers, et vivotâ et crévotâ ein atteindeint dè férè lo betetiu.

On grand conseiller, qu'avâi couson po clliâo pourrës dzeins, avâi démandâ ào Grand Conset dè vairè se n'iavâi pas moian dè trovâ on bié et d'einveintâ on crèdit po que clliâo qu'ont fauta d'on coup dè man pouéssont s'ein teri à l'honneu sein tant dè miquemaque et s'ein s'esposâ à bailli onco la tsemise quand ne dâivont què lè tsaussès.

C'est dein la tenablia dè dedzâo dè la

senanna passâ que l'ein ont de dou mots pè lo Grand Conset. N'ont onco min trovâ dè remido, mā s'est trovâ on crâno grand conseiller qu'a su vairè iò la tsatta avâi mau ào pi, et ma fâi, honneu et respet por li, kâ lâo z'a de la vretâ tota pelietta et l'a coumeint on dit, met lo dâi dein lo perte. Lâo z'a de que ne faut pas tsertsi midzo quand lo sélao est mussi, et que se y'a tant dè brama-fan et dè dzeins que sè pleignont dè ne pas tot avâi à remolhie-mor, n'est pas tant la fauta dè clliâo soi-disant crouïes z'annâies, que ne le sont reintant; mā que lo mau vint dè cein qu'on est trâo orgollâo po sè veti. Noutrès mères-grand, se lâo z'a fé, saviont eifatâ onna boubena dein l'épenetta dâo brego, ajustâ lo vertet, manigansi la serveinta ào la damuzella po la férè teni à la segnâola et à la pliantsetta, mettrâ la corda, einvouâ la conolhie, et vo férè dâi z'ëtsevettès et dâi groumecés près à portâ tsi lo tessot que vo z'ein fasâi dè la bouna tredaina et dè la balla grisette; et avoué on part dè dzornâ dâo cosandâi, on sè vetessâi sein que cein cotâi gros. Ora, iò sont te, lè brego? Sont aguelhi pè lo guelatâ su on vilhio bouffet écouessi, permî lè z'aragnés et dein la pussa, découtè la giberna et l'abressâ dâo père-grand, avoué cauquie vilhio coquemâ cabossi et on cassoton à duè piautès qu'on a fourrâ ào rebu; et à la placie dè clliâo bons gredons, dè clliâo bio cotiyons et dè clliâo crânès vestès dè milanna, que cein dourâvè tant qu'on volliâvè, faut dè la marchandi dè vela..., que cein vo cotè et que cein ne vaut pas. On vâo étrè bin revou, mā on ne payè pas sè dettès. On vâo déssuvi lè monsu et lè grantès damès, et on n'est pas fotu dè payi compteint lo café et l'abremet.

Et pi n'est pas tot : lè z'autro iadzo on restâvè à l'hotô la demeindze, et s'on allâvè à la fêta civiqua, à l'abbâyi, ào bin dansi ào bounan, l'étai tot. Ora! s'on ne batsè pas ào bin se ne boulrè pas, on n'est pas fottu dè dzourè la demeindze; faut preindrè lo tsemin de fai po allâ roudâ; faut allâ à totès lè fêtè, iò que le sè fassont, et n'est pas avoué rein qu'on lâi va; lo trein ne fâ pas crédit et faut payi la carta dè banquet. Ora, avoué cé comerce, ébayi vo se lè z'affrèrs ne vont pas pè l'hôto et s'on a peina à tornâ et veri!

Vouaïque qu'est devezâ! L'est bin damadzo que tsacon ne l'aussè pas oïu, kâ se y'a cauquon qu'est d'attiutâ, c'est bin cé brâvo grand conseiller; assebin lo Grand Conset a décidâ dè tot cein marquâ su on papâi, et po cé crédit dè l'autro conseiller, l'on vôtâ po que lo Conset d'Etat ruminâi l'affrèrè quand l'ârâ lizi.

Le Messager boîteux de Berne et Vevey. — Le Bon Messager.

Ils nous sont revenus tous les deux dès le commencement des grandes veillées, avec leurs bonnes et intéressantes histoires à lire au coin du feu, leurs anecdotes amusantes, leurs sages conseils et leurs renseignements utiles.

Comment pourrions-nous nous passer de ces deux publications?... Si elles venaient à cesser de paraître, elles laisseraient certainement un vide très sensible au foyer domestique. Elles ont un parfum particulier, un genre qui plaît généralement, comme tout ce qui est à la fois simple et bon.

On aime l'almanach; on ne saurait se passer de son almanach.

Ceux dont nous parlons n'ont cessé, depuis nombre d'années déjà, de réaliser, soit au point de vue typographique, soit dans l'arrangement et le choix des morceaux, soit enfin dans leurs renseignements éminemment pratiques, d'importantes et agréables améliorations. Nous les en félicitons.

Aussi, malgré les nombreux almanachs qu'on nous envoie par ballots de l'étranger, les deux nôtres, édités, l'un, chez MM. Lœtscher et fils, à Vevey, l'autre, chez M. Bridel, à Lausanne, se répandent chaque année davantage dans nos populations. Elles sont bien rares les familles qui n'en ont pas au moins un exemplaire de chaque; je ne sais pas même s'il en existe. — Il serait donc inutile de vous rendre compte plus en détail de ces deux inséparables habitués de la maison, car ceux qui ne les ont pas encore lus ne peuvent tarder à le faire.

Atlas Stieler. — Les trois dernières livraisons de ce grand et magnifique ouvrage viennent de paraître à la Librairie Benda, à Lausanne. Elles contiennent les cartes suivantes: La carte générale des Balkans. — L'Afrique, dont les nombreux détails intéressent vivement, vu les événements politiques ou scientifiques dont ce continent est sans cesse le théâtre. — Le Monde en deux hémisphères. — Carte générale de l'Italie. — L'Asie Mineure. — Une belle Carte céleste. — La Perse et le Turkestan, les Indes et l'Asie Centrale.

Ces cartes terminent ainsi l'Atlas le plus complet, le plus riche de détails, le plus soigné pour la précision du dessin, la clarté de la gravure, la netteté de l'impression et l'harmonie du coloris. — Voir cette belle publication à la librairie Benda.

Mots du métagramme de samedi: Chameau, Château, Chapeau. — 80 réponses justes. — La prime est échue à M. H. Maccaud, sous-chef de gare, à Louèche.

Un abonné propose le logogriph suivant:

Sur mes six pieds, lecteur,
J'effraie tout le monde;
Mais on envie mon bonheur
Quand j'ai quitté ce monde
Après avoir perdu et ma tête et mon cœur.

Prime: Un épéméride pour 1892.

MARIE DE SALÈVE

Elle était de la race forte des chrétiennes, de la nature douloureuse des aimantes, mais sa fierté en imposait à son cœur. Sans tra-

bir son angoisse, elle avait vu l'homme qu'elle aimait, épouser sa sœur: elle avait assisté à son mariage, masquant sa douleur sous le sourire qui épanouissait stoïquement ses lèvres.

Son cœur était de ceux que le vide effraye. Alors elle l'avait voué à l'amour des petits, des humbles, répandant son besoin d'expansion sur les nombreuses misères du pays qu'elle habitait. Un pays d'usines! où le chômage, l'ivrognerie, le vice propagent l'indigence, l'étaient sordide et crapuleuse. Se-reine et digne, Marie de Salève traversait les bouges; son pied posait dans cette fange sans en redouter les éclaboussures; son esprit s'ouvrait à la science du mal, sans flétrir une seule de ses aspirations. Les rares reconnaissances récoltées consolaient son âme des nombreuses ingratitudes; celles-ci, d'ailleurs, ne la décourageaient pas; elle allait droit son chemin, jamais rebutée, semant l'amour sans se préoccuper de la moisson future.

Sa sœur mourut, laissant une fille au berceau.

Elle vint droit à son beau-frère, officier, à qui sa carrière ne permettait pas de s'occuper de l'éducation de l'enfant, et lui dit: « Donnez-la moi. »

Le capitaine de Ronac lui objecta sa jeunesse; c'était lier sa vie à une lourde charge, elle pouvait se marier bientôt et...

Mais, à ce mot elle l'interrompit:
— Donnez-la-moi. Je lui consacre ma vie. Je vous jure d'être sa mère.

Il céda, sûr du bonheur de son enfant, et partit soulagé de toute inquiétude quant à l'avenir de sa petite Germaine.

Marie garda l'orpheline. Tout son besoin d'amour se reporta sur sa fille adoptive: elle l'aimait doublement de sa tendresse de tante et de l'amour secret qu'elle avait voué au père; car la pensée de ce dernier était toujours en elle aussi vivante qu'aux heures d'espérance. Ne se trouvait-elle pas un peu sa femme, étant la mère de son enfant?

Germaine grandissait. Souvent son père venait passer un congé auprès d'elle. Là il avait de longues causeries avec la tante Marie. On parlait de l'avenir de la petite fille, de ses tendances, de son caractère; on rêvait de sa destinée; Marie, affectueuse pour son beau-frère, s'épanchait dans les récits où elle lui détaillait les grâces ingénues, le cœur naissant de Germaine. Lui s'émerveillait et, tout à la pensée de sa fille, la remerciait chaleureusement de son dévouement, de la culture qu'elle donnait à cette jeune âme; et vainement Marie épiait le cri du cœur qu'elle attendait pour ouvrir le sien.

Chaque départ du capitaine lui laissait un morne désespoir, mais personne n'eût pu le soupçonner en elle; chaque retour rouvrait son âme à l'espérance, pour l'abîmer dans une nouvelle déception.

Un jour, il arriva avec les galons de commandant, et, dès le lendemain, prenant sa belle-sœur à part, il lui dit :

— Marie, je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance pour l'affection maternelle dont vous avez enveloppé Germaine, pour le dévouement que vous lui avez prodigué. Vous avez formé son cœur, vous le